

Bulletin d'adhésion

Je soussigné(e) désire adhérer à L'Association Française des Professeurs de Technique Nadeau (AFPTN) H ou F Date de naissance : Nom Entreprise ou Association Autre activité Adresse...... Téléphone...... e-mail...... e-mail.... Je verse 20 euros représentant ma cotisation annuelle à partir de l'AG. Paiement chèque à l'ordre de « Association Française des Professeurs de Technique Nadeau » ou par virement sur le compte : IBAN FR76 1120 6201 5500 5323 8461 393 BIC: AGRIFRPP812. Envoyer le règlement à Irène Bernard, 6 rue Louis Ploton 45400 Fleury-les-Aubrais. Banque Chèque n°...... Chèque n°...... Fait à Signature **Fournir:**

Pour tous les adhérents : la charte éthique datée et signée, et la copie du diplôme.

Renouvellement

| Année | Cotisation | Modifications éventuelles | Date et Signature |
|-------|------------|---------------------------|-------------------|
| 20 | | | |
| 20 | | | |
| 20 | | | |

AFPIN Charte Éthique de l'Association Française des Professeurs de Technique Nadeau

Article 0 : Raison d'être de l'association

Convaincus que la Technique Nadeau est une pratique bénéfique sur les plans physique et psychique, qui a beaucoup d'avantages et s'adresse à tous, des enfants aux personnes âgées, les membres ont le désir légitime de faire connaître et partager cette méthode au plus grand nombre.

À cet effet, la charte comprend un ensemble de dispositions sur lesquelles les membres de l'association s'engagent :

Éthique (déf. Larousse) : « ensemble de principes moraux qui sont à la base de la conduite de quelqu'un »

Article 1 : Valeurs de l'association

L'association de par sa raison d'être attend de ses membres les principes moraux suivants :

- Honnêteté Intégrité.
- Confidentialité Discrétion Confiance Désintéressement.
- Responsabilité Engagement Discernement Objectivité Conscience.
- Neutralité politique et religieuse.

Article 2 : Champ d'application de la Charte

L'Association Française des Professeurs de Technique Nadeau propose à ses membres plusieurs missions afin de développer la Technique Nadeau au grand public :

- Fédérer les professeurs de Technique Nadeau enseignant en France,
- Faire respecter l'esprit initial de la méthode créée par Henri Nadeau et Colette Maher au Québec et développée en France par Monique Filleau,
- Organiser des formations continues, des stages, des évènements, des rencontres,
- Diffuser des informations et partager des outils pour enrichir les compétences et les expériences de chaque membre. (communication, internet, articles, conférences, ateliers...).

Article 3 : Protection des données

Est soumise à autorisation du bureau ou au minimum du Président et du Secrétaire, l'utilisation pour le compte personnel d'un adhérent :

- de la base de données de l'association regroupant les données personnelles des membres, anciens membres et de toute personne en lien avec les actions et la vie de l'association,
- des moyens matériels, informatiques, et support internet de l'association.

Tout manquement à ces principes peut entraîner la radiation du membre.

| | , certifie avoir pris connaissance du contenu de la présente et m'engage sur l'honneur à en respecter les dispositions. |
|----------------------------------|---|
| Fait à | Le Le |
| Signature précédée de la mention | Pour l'Association Française des Professeurs de Technique Nadeau |
| « lu et approuvé » | La Présidente |
| | Véronique Chevallier |
| | 0 |